



## Compte rendu de visite

**Date:** 02 Février 2021

**Lieu :** Gouvernorats Ariana & Mannouba

**Objet:** Suivi des plateformes.

### Participants:

- Dalel Azouz Toumi & Olfa Mlayeh: PRRDA-NE
- Salah Ben Youssef & Salma Say Kachouti: INRAT
- Fatma Chiha : CRDA Ariana
- Amira Ben Ltifa : OEP Ariana
- Chiheb Jlassi & Fadia Midani: SMVDA «Agritech»
- Amel Hammami : Chef CTV Tébourba
- Mohamed Hedi Makhoulouf : OEP Mannouba
- Mohamed Kochbati : Agriculteur Lansarine
- Fatma Atouani : Agricultrice Mallaha

Dans le cadre de la convention signée entre le Pôle Régional de Recherche Développement Agricole du Nord- Est (PRRDA-NE) et le Laboratoire de production animale et fourragère (PAF) de l'INRAT et pour contribuer au transfert des résultats de la recherche agricole et répondre à l'engagement de certains agriculteurs ayant manifesté leur intérêt à ce type d'activité, de nouvelles plateformes ont été installées au titre de la campagne 2020-2021.

Ainsi, et pour rendre compte de l'état de trois de ces plateformes, une visite de suivi a été organisée le mardi 02 février 2021. Cette visite a concerné :

- la plateforme de sidi Thabet (Ariana) à l'AgriTech
- La plateforme de Mallaha (Mannouba) chez Mme Atouani
- La plateforme de Lansarine (Mannouba) chez Mr Kochbati

Les deux premières plateformes sont une continuité des plateformes installées au cours de la campagne 2019-2020.

## I. Plateforme Sidi Thabet gouvernorat Ariana

Installée chez la société Agritech, cette plateforme est le résultat de la plateforme 2019-2020 et qui était composée de deux parcelles de 0.5 ha chacune : une parcelle d'association vesce triticale et une parcelle de triticale. En comparant les valeurs fourragères de ces deux parcelles avec celles de leur culture, les responsables de l'exploitation ont pris la décision d'étendre les superficies réservées aux associations fourragères. Ainsi, pour la campagne 2020-2021, cette plateforme est complètement prise en charge par la société. Elle comporte :

- 5 ha d'association vesce-triticale
- 5 ha Association vesce- Avoine
- ~ 1 ha Vesce (pour production de semence)



## Association vesce - triticales

- Association « **Vesce Mghila - Triticale Vivacio** ».

La semence de vesce est achetée chez COTUGRAIN alors que la semence du triticales est autoproduite. Elle provient de récolte de la parcelle installée aux cours de la campagne 2019-2020.

- Date de semis : 28/10/2020 (semis précoce)

- On note une levée homogène pour les deux espèces de l'association

- La parcelle a bénéficié de l'apport de l'équivalent de 100 kg d'ammonitrite /ha

- Une forte infestation par le chrysanthème est notée. Ceci est probablement lié à un récent épandage de fumier sur une partie de la parcelle.



Association vesce - triticales



**Recommandation:** Pour pallier au problème des adventices, notamment le chrysanthème, il est recommandé d'exploiter la culture sous forme d'ensilage (au stade pâteux du triticales). La lutte contre le chrysanthème nécessite une toute une stratégie. Ainsi, il est recommandé d'éviter à l'avenir le semis précoce à fin de pouvoir retourner les pousses adventices avant semis.

On conseille aussi d'appliquer du glyphosate juste avant le semis si l'on remarque des repousses de chrysanthème. Quand il pousse dans la céréale, le chrysanthème résistant peut être éliminé par le produit Nikos forte (amynopyralide + florasulam) mais cela **empêche de cultiver les légumineuses après céréales**. Le produit Basagran est très efficace contre le chrysanthème.

### Association Vesce - Avoine

- Association « **Vesce Mghila - Avoine Locale 'Hamra'** »
- La semence est achetée chez COTUGRAIN
- Date de semis : 28/10/2020 (semis précoce)
- Densité de semis 130 kg/ha
- Précédent cultural : de Blé dur
- Bonne association, une levée homogène des deux espèces



Association Vesce - Avoine

**Recommandation:** le mode d'exploitation de la culture (foin ou ensilage) sera déterminé ultérieurement selon la dominance de la céréale et la teneur en Matière sèche.

### Vesce Mghila

- Date de semis 06/11/2020
- A cause des conditions du terrain le semis a été réalisé par un épandeur d'engrais
- On note la présence de plantes adventices (Graminées et Chrysanthèmes)



Vesce Mghila

**Recommandation:** Appliquer immédiatement un anti graminée (ex. Select super à la dose de 1 l/ha).

Pour les campagnes futures, et pour pallier aux problèmes des adventices, il est recommandé de retarder le semis (en décembre) et appliquer un produit à base de du simazine immédiatement en post semis

**Autres informations :** le cheptel est en extension, il est renforcé par 15 nouvelles génisses auto produites dont 10 sont pleines.

## II. Plateforme Lansarine (gouvernorat Mannouba)

Cette plateforme a été installée à la demande de l'exploitant, suite aux échos relatifs aux résultats de la plateforme de Mallaha conduite au titre de la campagne 2019-2020. Elle est installée chez Mr Mohamed Kochbati et elle comporte une parcelle d'association Vesce Avoine.

### Association « Vesce Mghila – Avoine Zarga »



- La parcelle s'étend sur 1 ha, elle a été semée le 20/11/2020 à la dose de 130kg/ha comprenant 100 kg de vesce pour 30 kg d'avoine Zarga.
- La parcelle est en bon état. La levée est bonne, les deux espèces sont bien présentes. A l'exception de quelques plants de chardon, la parcelle est propre.

**Recommandation:** Arracher manuellement le chardon. Selon l'évolution de l'état de la culture, la parcelle peut être récoltée en foin ou en grains.

### III. Plateforme Mallaha (gouvernorat Mannouba)

Cette plateforme est à sa deuxième année, elle est basée sur les semences autoproduites. Vu la non disponibilité des engrais phosphatés sur le marché, l'agricultrice a été contrainte de semer sans aucun apport d'engrais phosphaté.

La plateforme comporte les cultures suivantes :

- ✓ Vesce Narbonne « Faïza »
- ✓ Vesce « Mghila »
- ✓ Triticale Our
- ✓ Parcelle Orge lamsi
- ✓ Association de céréales : Triticale OUR – triticale Vivacio Orge (Local & Lamsi)
- ✓ Triticale vivacio

#### Vesce Narbonne « Faïza » & vesce « Mghila »



Vesce « Faïza »



Vesce « Mghila »

**Date de semis** : 06/12/2020

Les deux cultures sont en bon état. On note la présence de plantes adventices

**Recommandation**: procéder à un désherbage chimique avec du Bazagran pour lutter contre les adventices sur la parcelle de la vesce Narbonne. Pour la vesce Mghila, il est possible de recourir à un désherbage manuel ou traditionnel à la charrue.

### Association de céréales : Triticale Our - Triticale Vivacio - Orge (Lamsi & local)

- Date de semis : le 08/10/2020
- Le semis a été réalisé à la volée
- L'association présente un bon démarrage et un bon comportement des cultures.
- Le stade de développement est avancé (selon l'espèce)

**Recommandation:** il est recommandé de faire pâturer la parcelle le plus tôt possible pour favoriser le tallage et le développement de l'orge concurrencé par les triticales



### Orge Lamsi & triticale Our

- Date de semis le 08/10/2020
- Les cultures sont en bordure de la parcelle de blé (protection de la culture du Blé)
- Cultures destinées à la double exploitation : pâturage et production de grains.

**Recommandation:** il faut entamer le pâturage le plus tôt possible et ce pour favoriser le bon redémarrage de la culture.

Une visite sera programmée dans un mois pour suivre l'état des différentes parcelles.



- ✓ On note la présence de plants de médicago sur les parcelles de céréale: vu son intérêt, la culture de médicago est à développer.
- ✓ La parcelle du triticale « Vivacio » est impraticable.
- ✓ L'agricultrice a évoqué la non disponibilité de l'engrais azoté sur le marché.